AUTORISATION PARENTALE POUR UN MINEUR – fiche N° 3

Je soussigné(e):
Demeurant :
Autorise mon fils, ma fille (*)
à pratiquer le Tir à l'arc au sein de la COMPAGNIE D'ARC DE FISMES, affiliée à la
FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC (F.F.T.A).
Les horaires m'ont été communiqués.
Mon fils, ma fille (*) est licencié (e) à la F.F.T.A par les soins de la COMPAGNIE D'ARC DE FISMES.
Il (elle) bénéficie, de la sorte, de l'assurance fédérale.
Il (elle) a passé une visite médicale :
 « d'aptitude à la pratique du tir à l'arc » en cas de première licence « d'aptitude à la pratique du tir à l'arc et à la compétition » en cas de renouvellement de licence,
dont j'ai transmis le certificat au responsable de la COMPAGNIE D'ARC DE FISMES.
Mon fils, ma fille (*):
 Est autorisé (e) à partir seul à la fin des cours (*) Doit attendre son accompagnateur pour quitter les cours (*)
Je note que mon accord sera sollicité pour la participation de mon fils, ma fille (*) à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge, le transport de FISMES jusqu'au lieu de compétition étant assuré par mes soins.
(Les bénévoles de la Compagnie d'arc de Fismes ne transportent pas les enfants jusqu'au lieu de compétition).
Fait le
A
Signature : le père, la mère, le responsable légal (*)
(*) Rayer la mention inutile.